

**Répartition et mobilité des étudiants universitaires en Ile de France**Documents :

- Carte du **réseau RATP-SNCF** Ile-de-France.
- Article tiré de **l'Etudiant.fr** (Document 0). Site : <http://www.letudiant.fr>
- Série de documents tirés de : *Les universités en Ile-de-France*. **Les Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF)**. N°146.

## Quelques conseils :

- ! – Lisez le sujet
- !! – Ce type de dossier suppose de faire un tri parmi les documents essentiels et les autres.
- !!! – n'oubliez pas de consulter un atlas de France.

## Document 0

### ETUDIER EN ILE-DE-FRANCE

Avec ses 17 universités et plus de 350 établissements d'enseignement supérieur non universitaires, l'Ile-de-France (550 000 étudiants) offre sans surprise la plus large palette de formations supérieures. De quoi trouver celle qui vous conviendra !

Tous les secteurs d'activité sont représentés en Ile-de-France. Néanmoins, certains se distinguent par leur caractère dynamique, en particulier le high-tech. Ainsi, la région s'avère spécialement dynamique dans le domaine des logiciels, ce qui, en termes de formation, se traduit par un choix assez large de cursus, dans certaines universités, comme Paris 6, mais aussi dans des écoles d'ingénieurs telles que l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST).

Les hautes technologies pour le médicament et la santé constituent également un pôle d'excellence régional. C'est sans doute la raison pour laquelle il est possible de préparer de nombreux masters dans les domaines de la biochimie, de la biotechnologie, de la recherche génétique ou encore des mathématiques et de l'informatique pour les sciences du vivant.

Dans le secteur de l'image et du numérique, l'Ile-de-France fait aussi figure de championne. De nombreuses formations de tous niveaux leur sont consacrées. Quelques établissements sont incontournables, comme Gobelins, l'école de l'image, l'Ecole nationale supérieure de création industrielle (ENSCI) ou l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs (Arts déco), mais beaucoup d'écoles, aux quatre coins de la région, proposent aussi des BTS aux passionnés d'image.

### Commerce et ingénieurs : des écoles de tous niveaux

L'Ile-de-France est particulièrement bien dotée en matière d'écoles de commerce et d'ingénieurs. Sans surprise, c'est ici que sont notamment concentrés les établissements les plus renommés, mais il y a néanmoins une offre conséquente pour ceux qui ont des ambitions moins élevées. Ainsi, côté commerce, de nombreuses écoles de bon niveau cohabitent avec des établissements prestigieux, comme HEC, l'ESCP-EAP, l'ESSEC. Il en va de même pour les écoles d'ingénieurs. Si l'on cite volontiers les grandes écoles que sont Polytechnique (dite l'X), les Arts et métiers (ENSAM), les Mines, l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (ENST) ou encore l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC), beaucoup d'autres vous offriront des opportunités de carrière intéressantes. A noter, vous pourrez aussi opter pour des établissements très spécialisés, comme l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielle (ESPCI), l'Institut national agronomique Paris-Grignon (INA P-G) ou l'Ecole spéciale des travaux publics (ESTP).

### Les 17 universités de la région

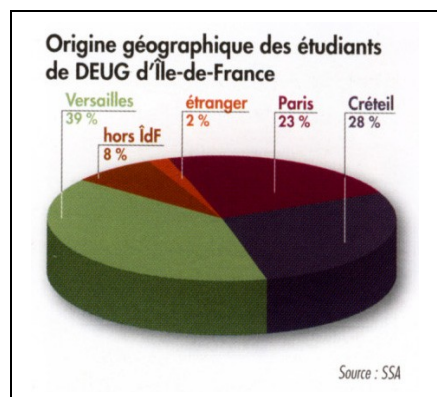
Difficile de dresser un tableau détaillé des formations universitaires qui vous sont proposées en Ile-de-France tant l'offre est vaste, qu'il s'agisse de cursus classiques ou professionnalisés. Rien qu'en matière d'IUT, on ne compte pas moins de 18 établissements dans 22 spécialités différentes !

**Paris 1** enseigne les arts, les sciences humaines et juridiques, **Paris 2** est spécialisée dans le droit, l'économie et les sciences sociales, tandis que **Paris 3** propose principalement des cursus en lettres, langues et communication. **Paris 4** affiche sa vocation pour l'enseignement des humanités : histoire de l'art, histoire, information et communication, langues... Si vous vous intéressez aux sciences du vivant, aux sciences humaines et à la médecine, **Paris 5** retiendra votre attention ; si vous choisissez les mathématiques, la chimie, la physique ou les sciences de la Terre, vous vous tournerez vers **Paris 6** ou **Paris 7**. Si vous aimez les arts (arts plastiques, théâtre, cinéma...), vous vous dirigerez vers Paris 8. A moins que vous ne préfériez l'économie et la finance, auquel cas **Paris 9-Dauphine** aura vos suffrages. De son côté, **Paris 10-Nanterre** est pluridisciplinaire (lettres, langues, sciences juridiques, STAPS, sociologie, psychologie...), tout comme **Paris 11** (droit, économie, gestion, médecine, STAPS...), **Paris 12** (droit, économie et gestion, lettres, langues, sciences humaines...) et **Paris 13** (sciences économiques et de gestion, santé, sciences de l'homme, droit...).

L'université de **Marne-la-Vallée** enseigne, elle, les sciences, en particulier les mathématiques et l'informatique. Celle de **Cergy-Pontoise**, le droit, l'économie, la gestion, les lettres ou les langues. L'université **d'Evry** est généraliste elle aussi, avec une offre de formation large (des sciences fondamentales et appliquées jusqu'aux sciences économiques et juridiques en passant par les sciences sociales et de gestion), tout comme celle de **Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines** (histoire, lettres modernes, sociologie, sciences de gestion...).

Outre les universités, la région Ile-de-France abrite deux établissements publics renommés : d'abord l'Institut d'études politiques (IEP, dit Sciences po), qui accueille près de 6 000 étudiants chaque année et les forme en cinq ans à devenir des managers dans tous les domaines, grâce à 11 spécialisations (affaires publiques, carrières juridiques, journalisme, finance et stratégie...). Et ensuite l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO, dit Langues O), autre école réputée qui compte près de 12 000 étudiants et a pour vocation l'enseignement des langues de l'Europe centrale et orientale, de l'Asie, de l'Océanie et de l'Afrique, ainsi que la géographie, l'histoire, les institutions, la vie politique, économique et sociale des pays concernés.

## Document 1



## Document 2

**prêt à partir?**

## étudier À L'ÉTRANGER

**MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS : QUI EST CONCERNÉ ?**

**Les critères d'attribution :**

- **Le public :** les étudiants inscrits dans l'une des 17 universités franciliennes, à l'IEP de Paris et à l'INALCO.
- **Le type de séjour et le niveau d'études :** études ou stages pour les étudiants inscrits dans une formation de 2e et 3e cycles, dans le cadre de partenariats entre établissements.
- **La destination et la discipline :** tout est possible à condition que l'échange se fasse dans le cadre d'un partenariat entre établissements.
- **Le critère social :** un plafond de ressources est fixé conformément à la délibération du conseil régional en vigueur à la date de la demande, selon le quotient familial tel qu'il résulte de l'avis d'imposition de l'étudiant ou de ses parents, s'il est fiscalement à leur charge.
- **La durée :** séjours d'une durée de 3 à 10 mois.

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Contactez le service des relations internationales de votre université, chargé de l'attribution et de la gestion des dossiers.

**Bourse à la mobilité internationale des étudiants**

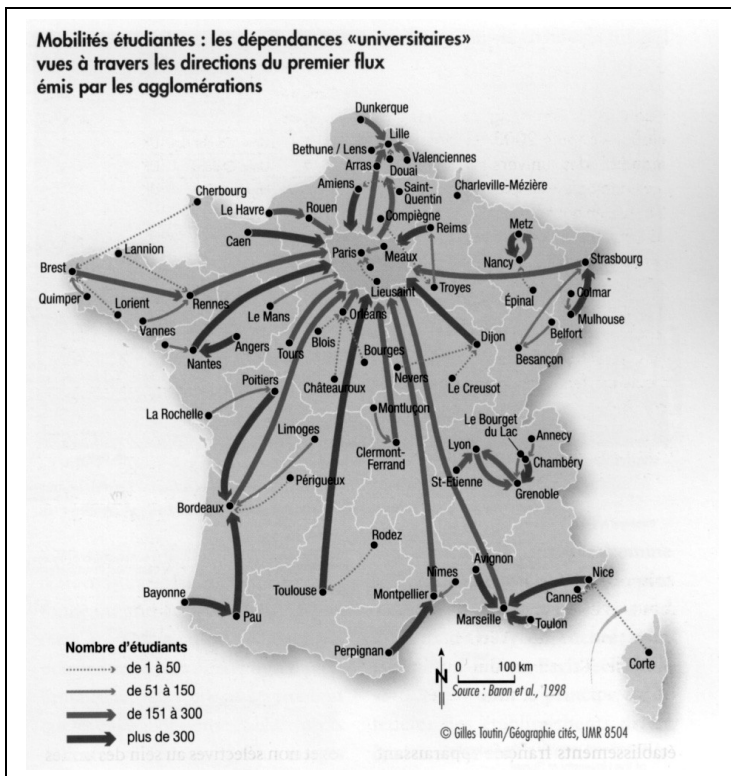
**Région Île de France**  
vous facilite l'essentiel

**Étudier à l'étranger**  
Études en universités ou stages en entreprises  
Toutes les destinations  
Des séjours de 3 à 10 mois

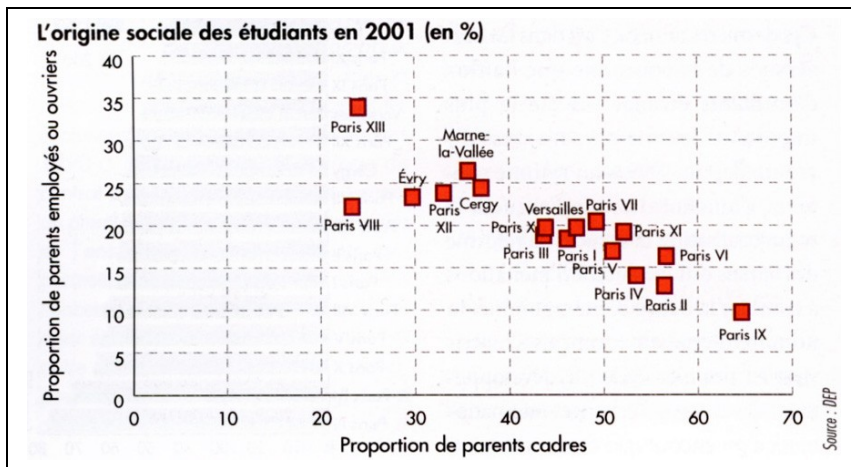
**POUR EN SAVOIR PLUS**  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

**Région Île de France**  
[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

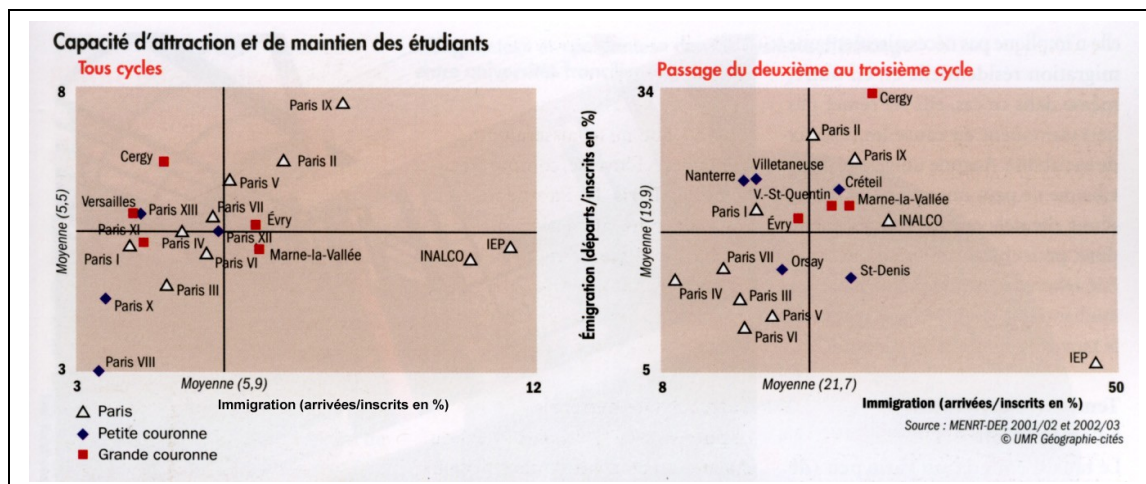
Document 3



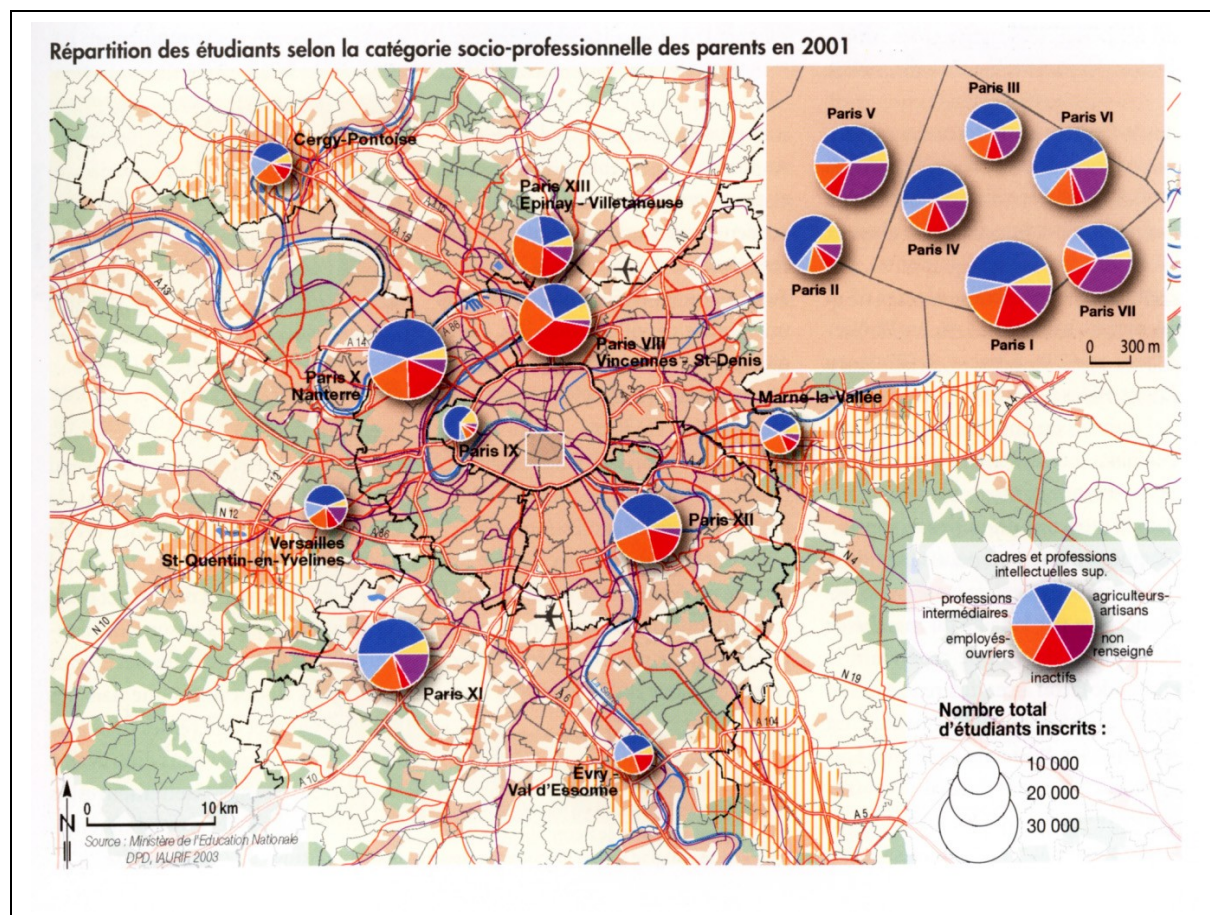
Document 4



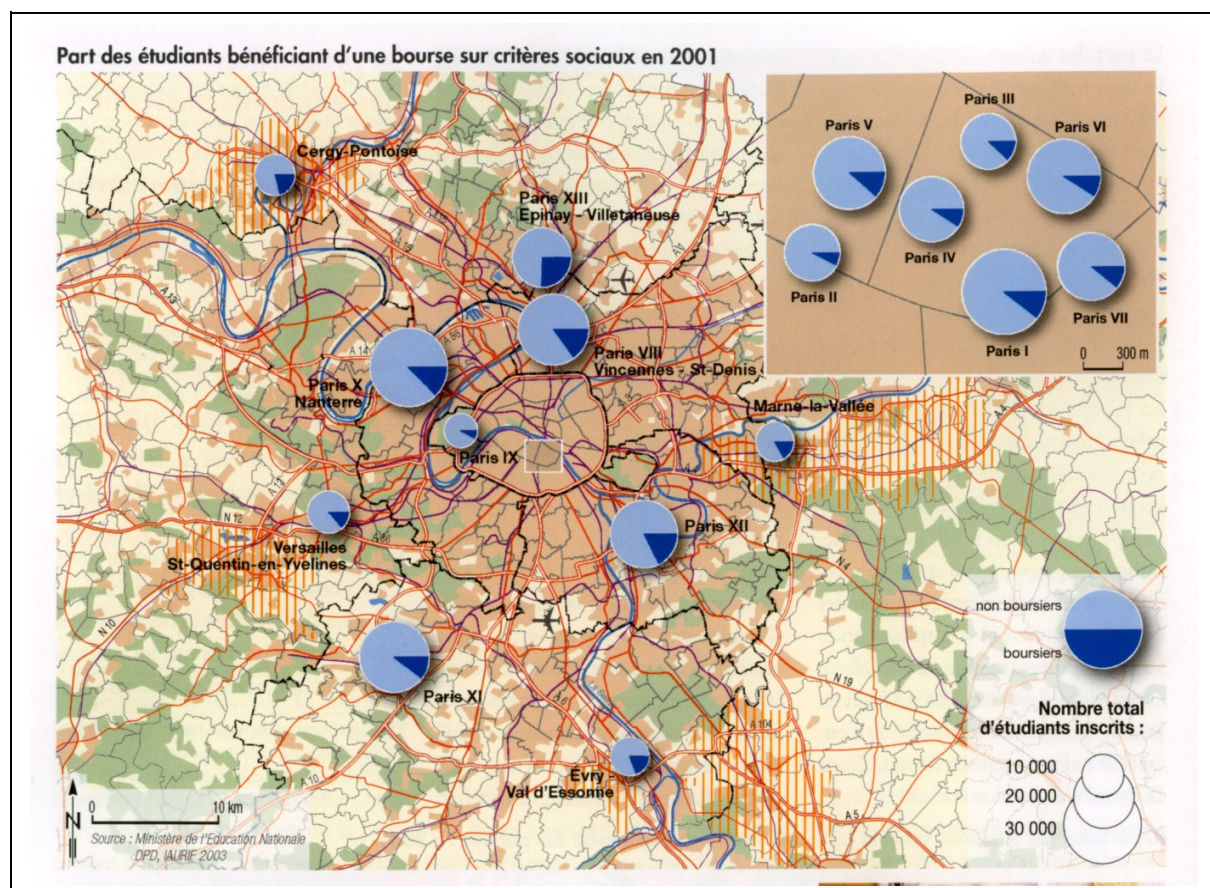
Document 5



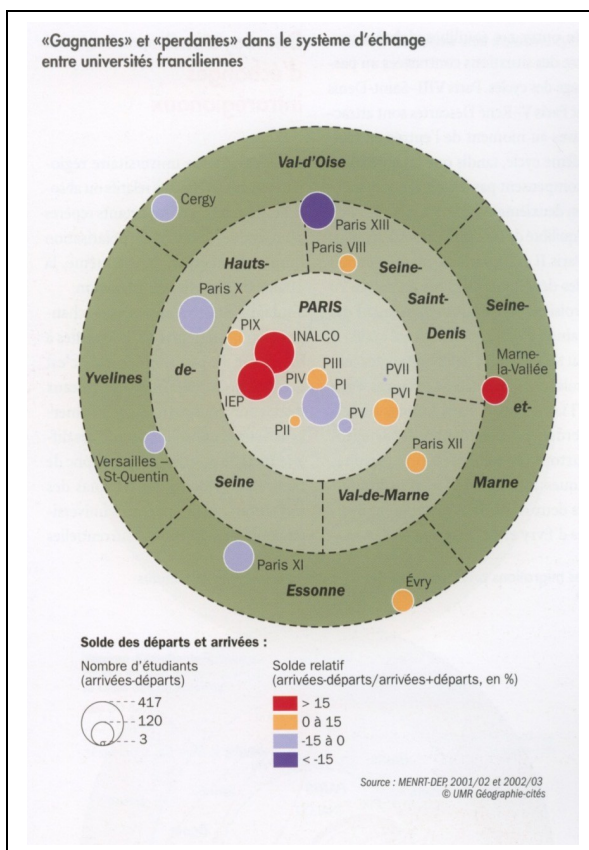
Document 6



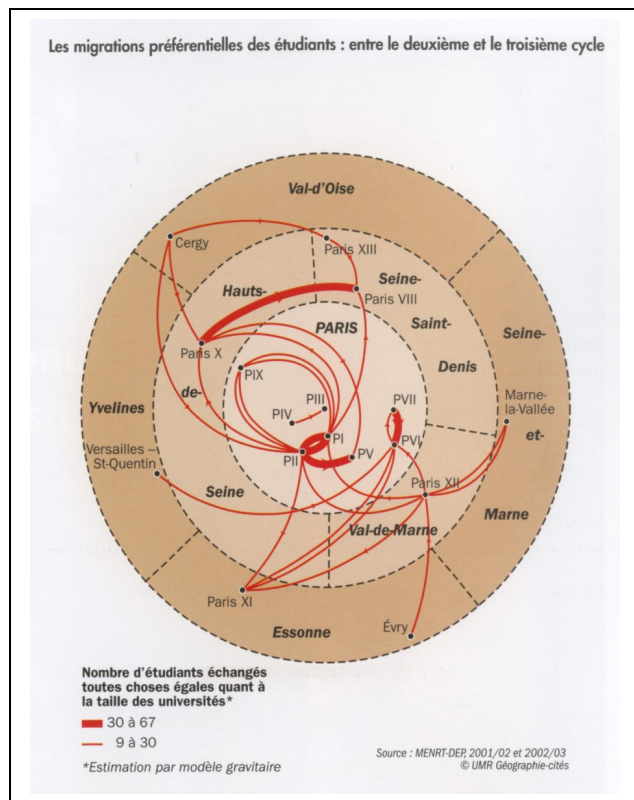
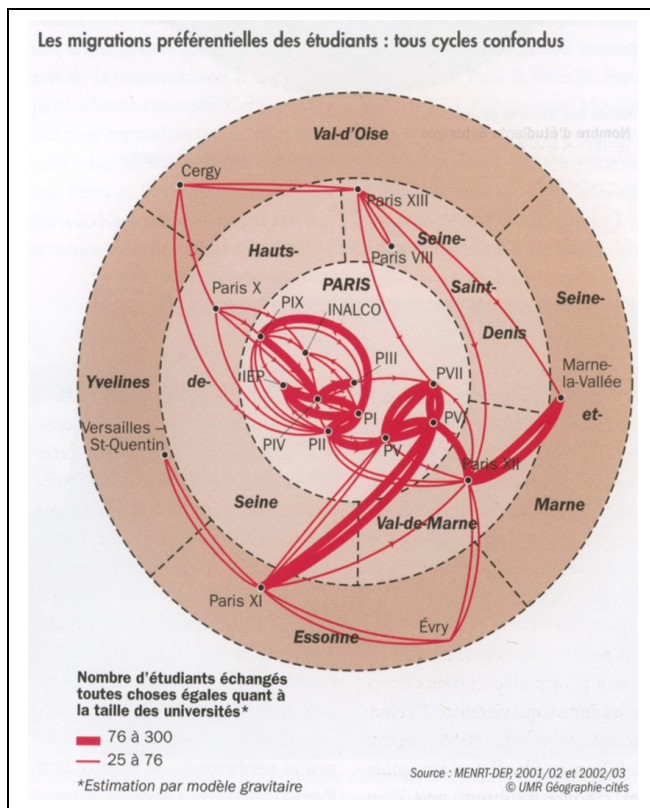
Document 7



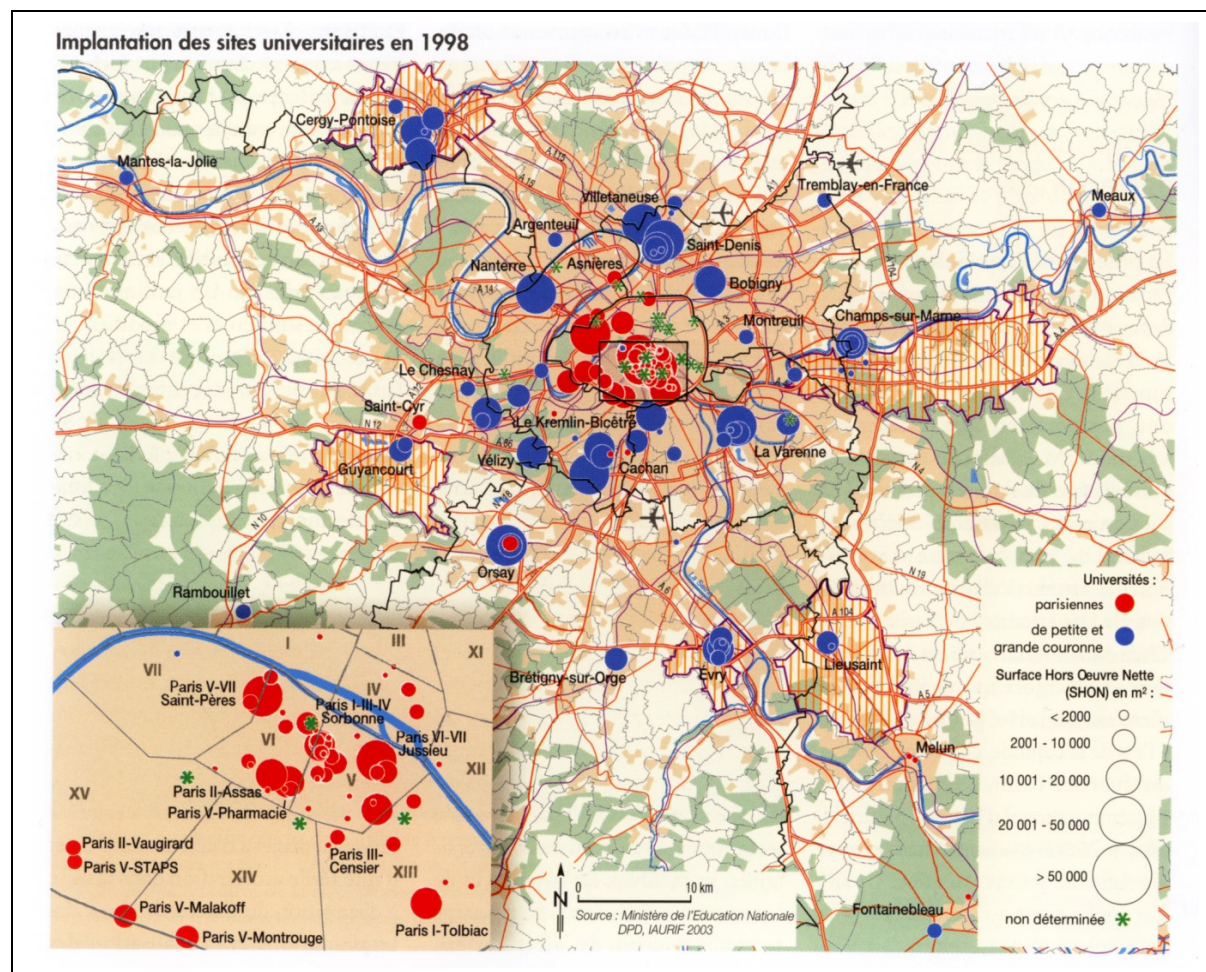
Document 8



Document 9



## Document 10



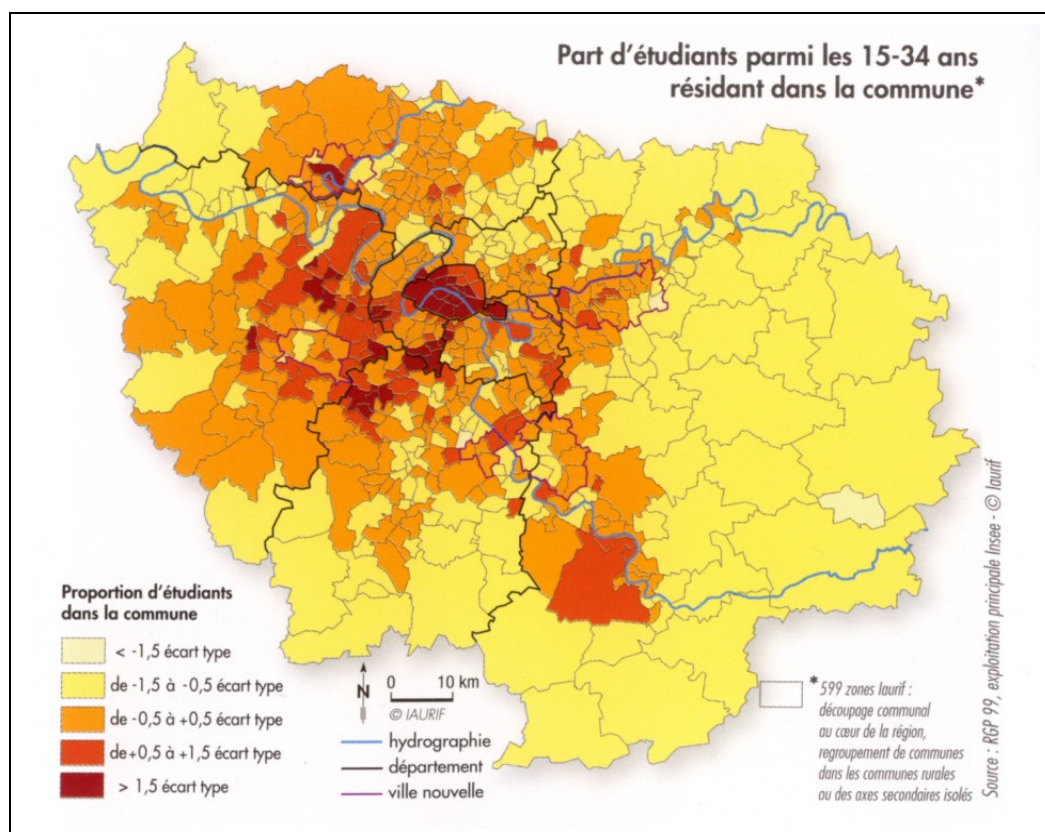
## Document 11

<b>La vie étudiante selon l'université d'inscription en Île-de-France</b>				
<b>Informations sur la vie étudiante en 2000</b>	<b>Île-de-France</b>	<b>Paris</b>	<b>Petite couronne</b>	<b>Villes nouvelles</b>
<b>Le logement</b>				
• % d'étudiants logés chez la famille	58	59	52	81
• % d'étudiants satisfaits de leur logement	66	65	63	76
<b>Les transports</b>				
• utilisation des transports en commun, en %	78	78	86	61
• durée moyenne du trajet, en mn	45	45	47	40
• % d'étudiants satisfaits de l'impl. géo. et des facilités d'accès	56	53	62	52
<b>La restauration universitaire</b>				
• fréquentation régulière du restaurant universitaire à midi, en %	21	21	15	33
• note d'ensemble sur les restaurants universitaires, sur 5 pts	2,8	2,9	2,7	2,9
<b>Le travail dans l'établissement</b>				
• souvent, en %	11	10	10	17
• utilisation des salles de travail, en %	31	32	23	43
• utilisation des salles informatiques, en %	36	32	35	52
<b>Les bibliothèques universitaires</b>				
• fréquentation au moins 2 à 3 fois par semaine, en %	35	34	34	38
• % d'étudiants satisfaits	20	19	21	18
<b>La vie sociale dans l'établissement</b>				
• d'étudiants pratiquant au moins une activité dans l'établissement <sup>(1)</sup>	27	26	27	29
• % d'étudiants satisfaits des équipements sportifs proposés	12	12	11	15
• % d'étudiants satisfaits des activités et équip. culturels proposés	12	11	12	11
<b>Nombre d'enquêtes exploitables</b>	<b>4 470</b>	<b>2 519</b>	<b>1 278</b>	<b>547</b>

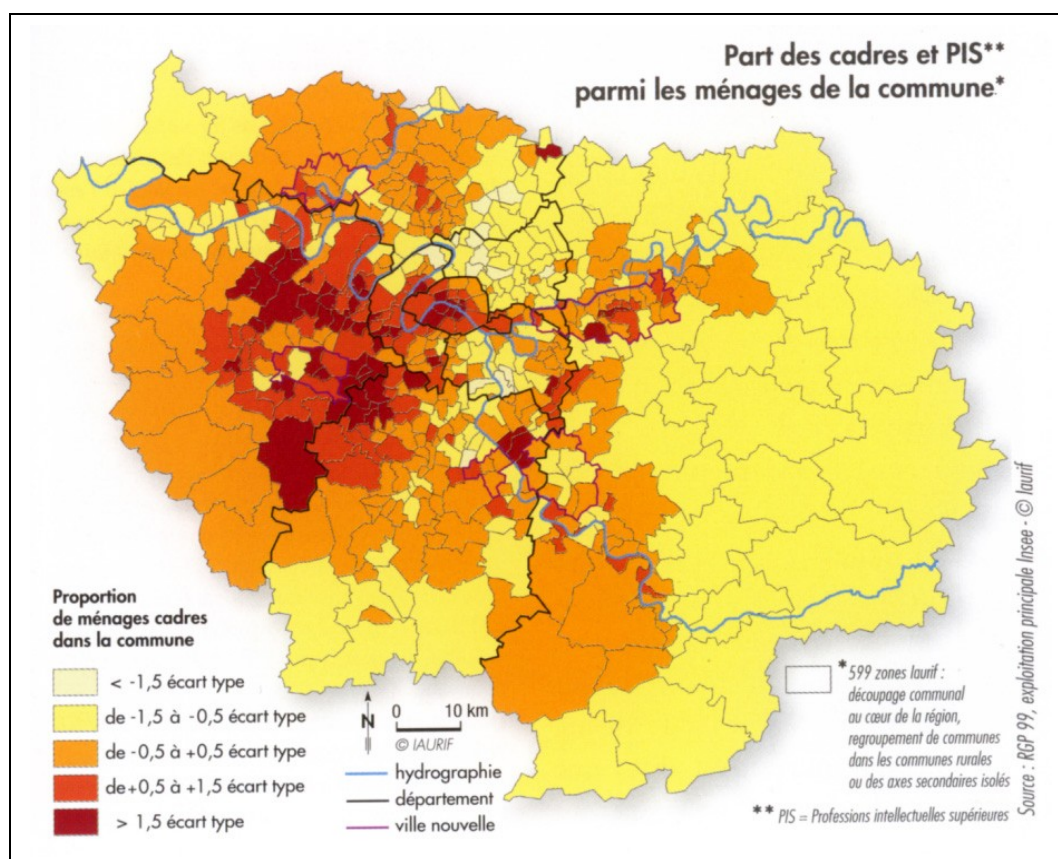
Source : Observatoire de la vie étudiante

<sup>(1)</sup> Activités sportives de loisirs, compétitions sportives, activités associatives, culturelles, réunions syndicales ou politiques.

## Document 12



## Document 13





## Le plan U3M : un retour vers la capitale

### Le plan Universités 2000 a négligé l'académie de Paris

Ses priorités étaient ailleurs : absorber la croissance de la démographie étudiante, tisser un réseau d'implantations universitaires (IUT). En Île-de-France, quatre universités nouvelles ont été créées. Mais on ne comptait guère de mesures significatives dans la capitale et l'importance de la recherche a été sous-estimée.

À la fin des années 1990, un constat s'impose. L'académie de Paris est en déclin. Elle souffre d'un vieillissement et d'un affaiblissement de son potentiel de recherche. Il n'est pas rare qu'étudiants et chercheurs préfèrent intégrer des laboratoires installés hors de France. Les lieux d'enseignement sont éclatés entre une multitude de sites : Paris I compte, par exemple, plus d'une vingtaine de lieux d'implantation. Les locaux sont souvent exigus et vétustes et nécessitent parfois de façon urgente des travaux de désamiantage et de mise en sécurité

(Jussieu, Censier). Les places en bibliothèque manquent : le déficit est estimé à 6 700 places. Les conditions d'études sont donc loin d'être optimales. L'offre en logements adaptés reste par ailleurs insuffisante : le CROUS<sup>(2)</sup> de Paris loge à peine plus de 2 400 étudiants.

### Requalifier une académie en perte de vitesse

Quatre axes d'intervention structurent le schéma U3M pour Paris. Tout d'abord la recherche, qualifiée de prioritaire. Il y a ensuite la création de nouveaux pôles universitaires intégrés dans des opérations de développement urbain, Paris Rive-Gauche et la Villette. Ces projets phares doivent participer au rééquilibrage des implantations universitaires – et de l'activité en général – vers l'est et vers le nord. Le troisième axe comprend la réhabilitation et la modernisation du patrimoine ainsi que le remembrement des implantations dispersées : l'objectif est de dessiner un paysage universitaire plus lisible et cohérent et d'augmenter l'attractivité de l'Île-de-France. L'amélioration de la vie étudiante représente le dernier grand volet de U3M à Paris.

Sont concernés le logement, la restauration, les équipements sportifs et culturels, les bibliothèques, la médecine préventive. Le principe affiché est l'affectation d'un quart des crédits U3M des contrats de plan État-Région (CPER) à la vie étudiante.

### Deux contrats de plan État-Région pour relayer U3M

La mise en œuvre du schéma U3M est prévue sur quinze ans, soit deux contrats de plan. Le contrat 2000-2006 reprend dans son article 11 une grande part des dispositions de U3M. Les fonds alloués à l'enseignement supérieur, à la recherche, aux technologies de l'information et de la communication y sont plus élevés que dans le précédent contrat : 1,45 milliard contre 640 millions d'€. La Région contribue principalement au financement des bibliothèques et du logement étudiant. L'académie de Paris totalise un tiers des financements prévus en Île-de-France pour la modernisation des sites existants et plus de 40 % des financements pour la vie étudiante. Toutefois, plusieurs chantiers d'urgence dont la rénovation de Jussieu<sup>(3)</sup> se situent en marge de U3M et sont financés par l'État hors contrat de plan.

### Une collectivité parisienne fortement mobilisée

La signature le 25 octobre 2000 d'une convention-cadre sur «l'enseignement supérieur, la recherche et les établissements municipaux» entre la Ville, le Département de Paris et l'État n'a pas de précédent. La réalisation de U3M est au cœur de ce texte et de son avenant de juillet 2002. L'engagement de



*La Sorbonne est un élément clef de la lisibilité internationale et de l'image de marque des universités parisiennes. Le schéma U3M prévoit la rénovation de la chapelle et du grand amphithéâtre, de la bibliothèque, la modernisation des espaces de formation et de recherche et leur desserrement grâce au départ de l'École des Chartres, de l'EPHE et des services du Rectorat.*

(2) Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.

(3) Le chantier de Jussieu procède par étapes : déménagement, dépoussiérage, désamiantage, mise en sécurité. À la rentrée 2004-2005, 8 barres sur 37 sont désamiantées, rénovées et réoccupées, 6 barres sont désamiantées, 7 barres et la tour centrale sont en cours de désamiantage.

la collectivité parisienne est important. Il se traduit en premier lieu par la mise à disposition de terrains (21 hectares à Paris Rive-Gauche) mais aussi par la maîtrise d'ouvrage de bâtiments universitaires, le cofinancement de restructurations, un effort accru en faveur du logement étudiant et la recherche de locaux relais. La municipalité est particulièrement attachée à la réalisation d'une université ouverte sur la ville et à la multiplication des occasions de rencontres entre universitaires et citoyens. La volonté d'ouvrir certaines bibliothèques universitaires aux habitants en fournit un exemple concret. L'université, ses étudiants, chercheurs et enseignants se voient même investis d'un rôle actif dans la requalification de certains secteurs (Pajol, Clignancourt).

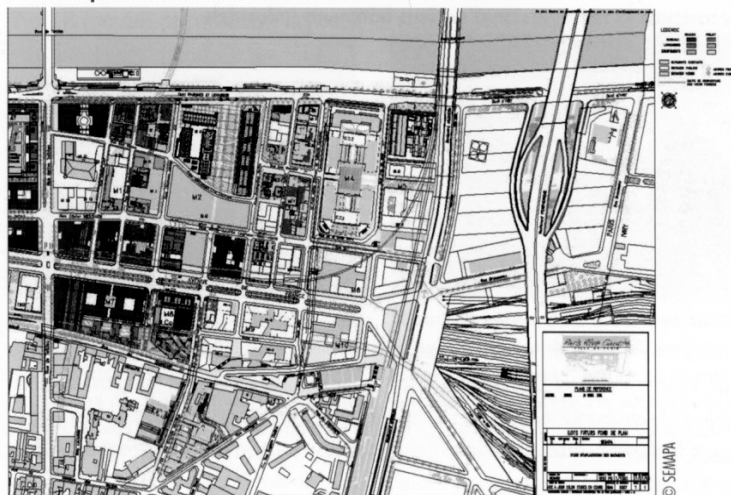
## Vers une nouvelle géographie des sites universitaires

### Le pôle Paris Rive-Gauche

Projet phare, ce terme ne semble pas déplacé pour Paris Rive-Gauche et ses 21 hectares réservés à l'enseignement supérieur. Ce vaste chantier mobilise une part majeure des crédits du schéma U3M à Paris. Le transfert et l'installation de l'université Paris VII sont estimés à plus de 227 M€ (hors foncier). Le coût de la mise à disposition des terrains s'élèverait à 286 M€ pour le Département de Paris.

C'est donc un nouveau site universitaire d'envergure qui va prochainement animer la rive gauche de la Seine à l'est de la capitale, en prolongement du quartier Latin, de Jussieu et du Muséum national d'histoire naturelle. Plus de 30 000 étudiants, chercheurs et enseignants y sont attendus. Ce site s'articulera autour de trois noyaux principaux : l'université Paris VII-

### Plan du quartier Masséna de la ZAC Paris Rive-Gauche



À l'est de Paris, un nouveau pôle universitaire voit le jour dans le quartier Masséna de la ZAC Paris Rive-Gauche. L'université Paris VII-Denis Diderot, l'INALCO, la Bibliothèque des langues et civilisations et l'École d'architecture Paris-Val-de-Seine y font figure d'équipements structurants. À terme, 210 000 m<sup>2</sup> seront consacrés à l'enseignement supérieur et 1 000 logements étudiants sont attendus.

Denis Diderot en provenance de Jussieu, un pôle langues et civilisations du monde associant l'Institut national des langues et civilisations orientales et une bibliothèque inter-universitaire, l'école d'architecture de Paris Val-de-Seine implantée dans l'ancienne usine Sudac.

Deux bâtiments majeurs du site, témoins de son passé industriel, sont conservés et affectés à l'université Paris VII. La Halle aux farines abritera amphithéâtres et salles de cours ; les Grands moulins accueilleront notamment la bibliothèque centrale. Deux constructions neuves abriteront les locaux d'enseignement et les laboratoires de biologie d'une part et de physique d'autre part.

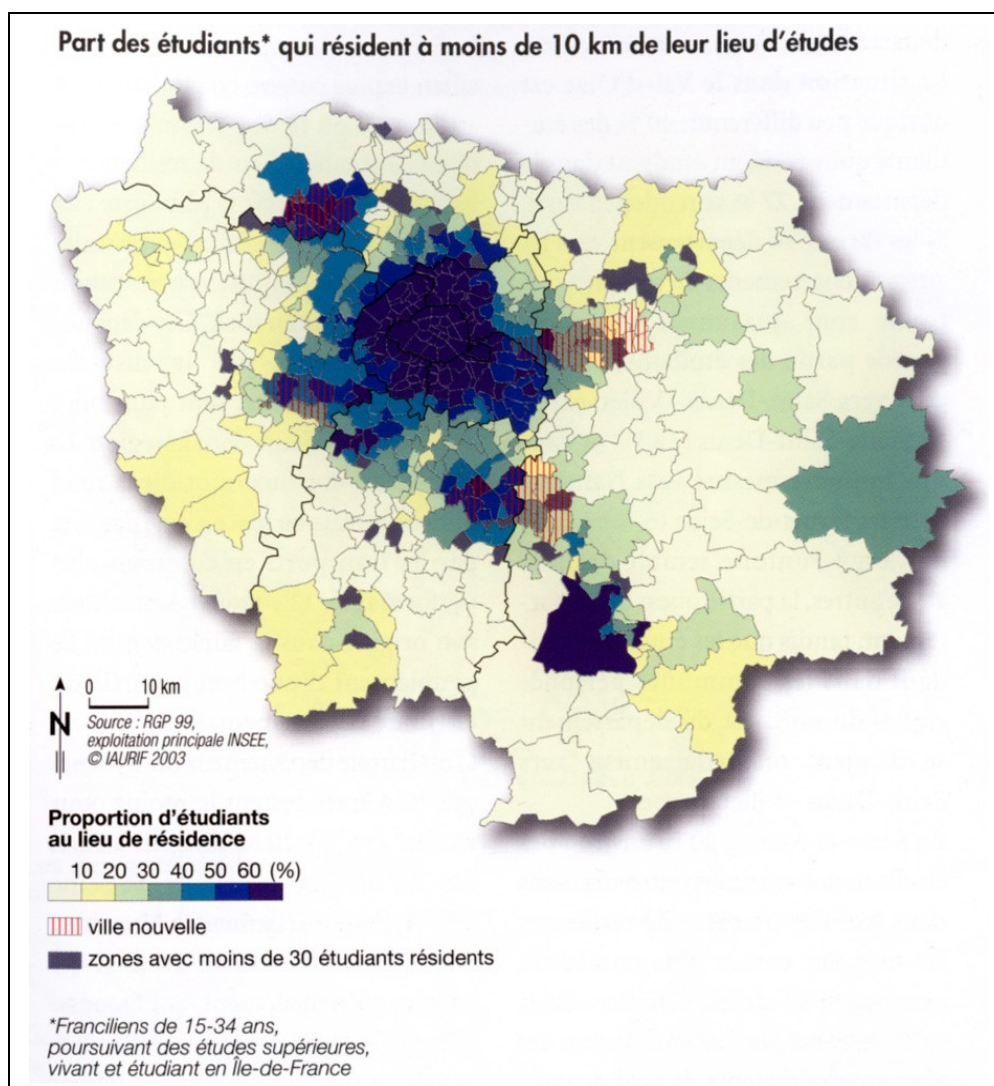
Créer une urbanité universitaire, tel est l'objectif recherché pour l'aménagement de ce quartier. Christian de Portzamparc en est l'architecte coordinateur. La programmation privilégie les petites entités susceptibles d'une intégration aisée. Bâtiments universitaires, immeubles de bureaux et de logements voisineront. Le principe retenu est celui de l'îlot ouvert.

Étudiants, chercheurs et enseignants seront amenés à circuler entre les bâtiments, participant à l'animation de ce nouveau morceau de ville. Le traitement des rez-de-chaussée s'inscrit dans cette logique : ouverts sur la rue, ils sont destinés à abriter des activités commerciales, culturelles et des services aux étudiants. Un jardin et une esplanade sont créés et modifient le projet initial. Le modèle du quartier Latin est souvent mis en avant pour son urbanité, tandis que l'exemple de Jussieu est réfuté : il s'agit d'éviter toute enclave universitaire comme tout geste architectural péremptoire.

Les travaux ont débuté au printemps 2004 pour les quatre bâtiments principaux de Paris VII. Ils devraient être livrés en 2006-2007. Ces délais marquent un décalage par rapport aux échéances initialement annoncées. Vu l'ampleur du projet, ils restent raisonnables.

À la demande de l'État, la première phase du projet a d'ailleurs fait l'objet d'une réelle accélération dans la mise à disposition du foncier, le choix des implantations et la réalisation des

## Document 15



## Document 16

**Département de résidence et destination des étudiants franciliens en 1999**

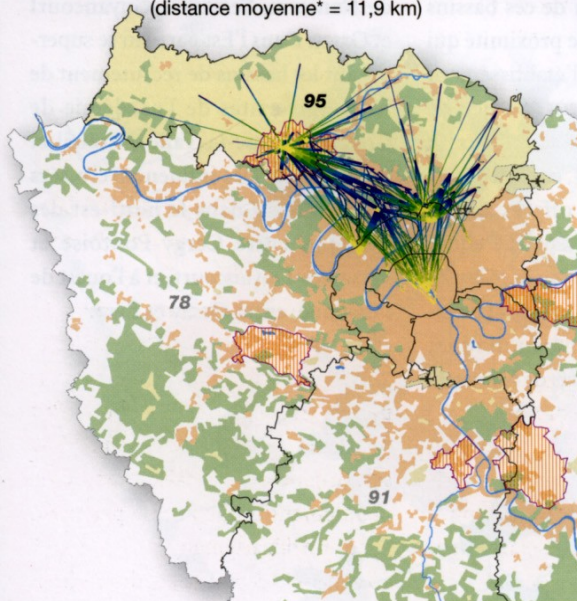
Lieu d'études / Lieu de résidence	Total	Étudiant dans leur commune* de résidence		Étudiant à moins de 10 km de leur lieu de résidence		Étudiant à Paris	
		effectif	%	effectif	%	effectif	%
Paris	161 778	59 116	36,5	145 746	90,1	131 021	81,0
Hauts-de-Seine	63 258	9 226	14,6	48 243	76,3	29 263	46,3
Seine-Saint-Denis	42 019	4 704	11,2	24 250	57,7	16 547	39,4
Val-de-Marne	46 219	6 385	13,8	32 361	70,0	18 814	40,7
Petite couronne	151 496	20 315	13,4	104 854	69,2	64 624	42,7
Seine-et-Marne	30 968	3 378	10,9	8 323	26,9	11 269	36,4
Yvelines	46 459	5 239	11,3	17 103	36,8	14 085	30,3
Essonne	39 062	6 318	16,2	16 425	42,0	12 074	30,9
Val-d'Oise	36 704	5 769	15,7	16 411	44,7	9 769	26,6
Grande couronne	153 193	20 704	13,5	58 262	38,0	47 197	30,8
<b>Total Île-de-France</b>	<b>466 467</b>	<b>100 135</b>	<b>21,5</b>	<b>308 862</b>	<b>66,2</b>	<b>242 842</b>	<b>52,1</b>

\* Même arrondissement pour Paris  
Champ : Franciliens de 15-34 ans, inscrits dans un établissement d'enseignement francilien et ayant atteint un niveau d'enseignement supérieur.

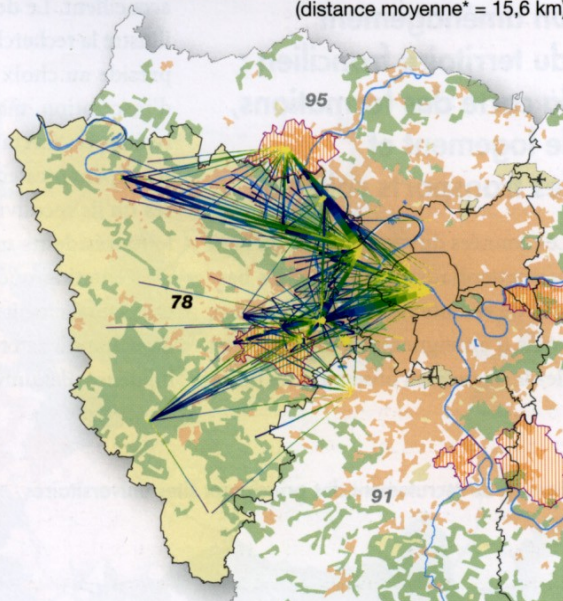
Source : Insee, RGP 1999, exploitation principale.

### Navettes domicile-lieu d'études des étudiants résidant en grande couronne en 1999

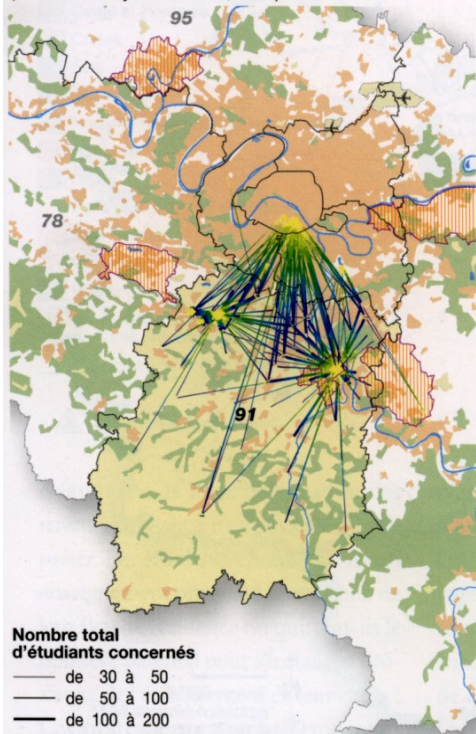
Les étudiants résidant dans le Val-d'Oise  
(distance moyenne\* = 11,9 km)



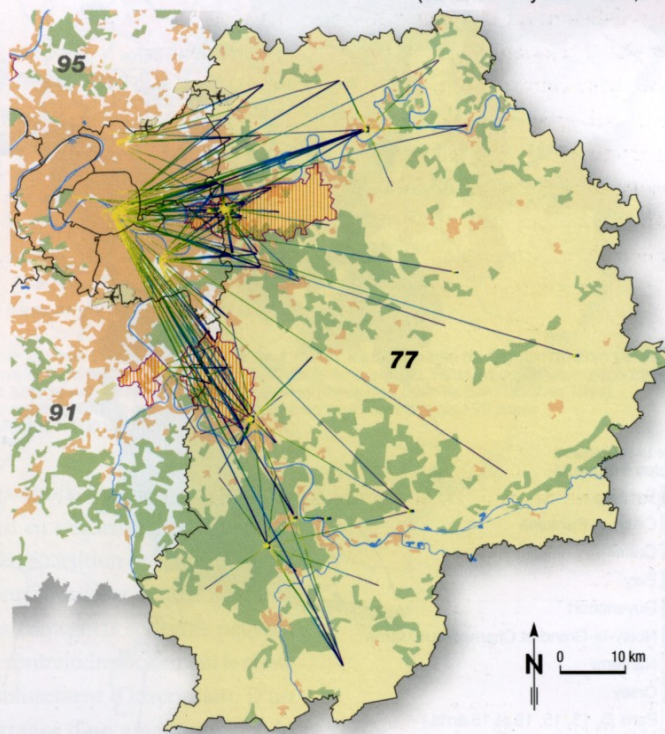
Les étudiants résidant dans les Yvelines  
(distance moyenne\* = 15,6 km)



Les étudiants résidant en Essonne  
(distance moyenne\* = 13,6 km)



Les étudiants résidant en Seine-et-Marne  
(distance moyenne\* = 23,5 km)



**Nombre total d'étudiants concernés**

- de 30 à 50
- de 50 à 100
- de 100 à 200
- de 200 à 300
- de 300 à 400
- de 400 à 500
- de 500 à 600
- de 600 à 1 000
- de 1 000 à 2 500
- de 2 500 à 5 000
- plus de 5 000

Ne sont représentés sur les cartes que les flux de plus de 29 étudiants

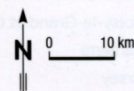
**Pourcentage d'étudiants qui n'apparaissent pas sur la carte :**

- Seine-et-Marne : 64,03 %
- Yvelines ..... : 48,58 %
- Essonne ..... : 50,22 %
- Val-d'Oise ..... : 46,61 %

**Origine-destination du trajet**

Lieu de résidence      Lieu d'étude

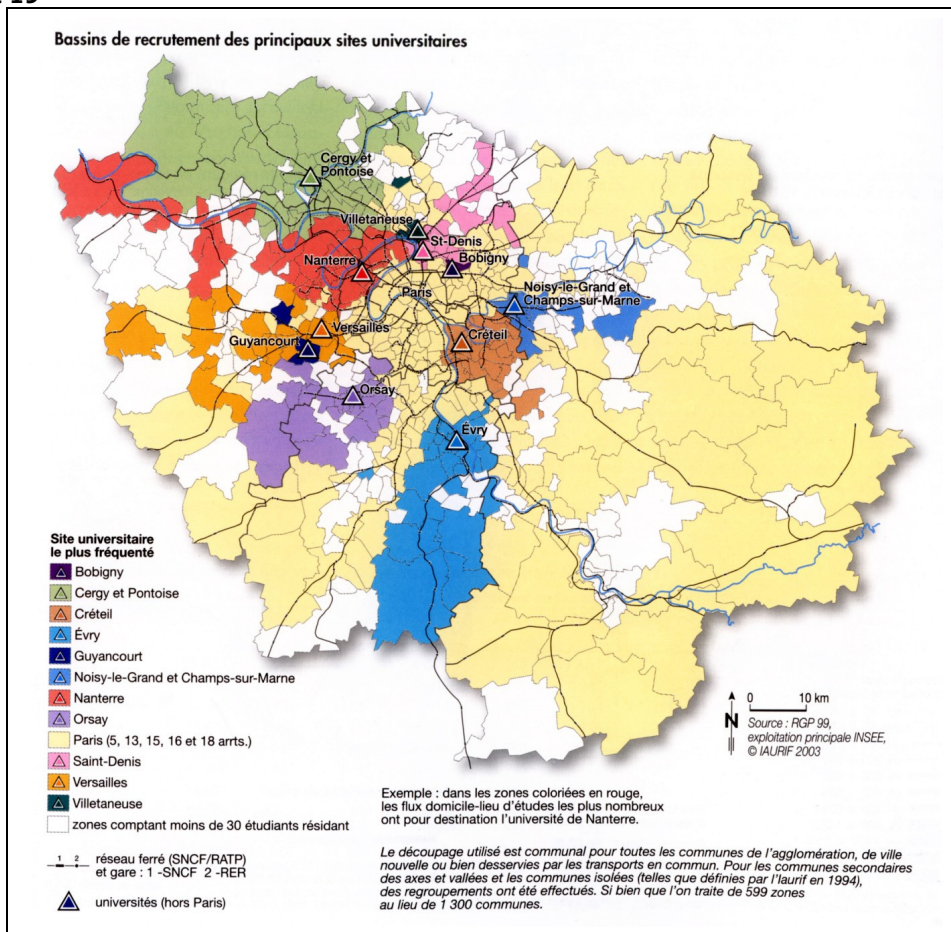
\* Distance moyenne effectuée par l'ensemble des étudiants résidant dans le département. Distance à vol d'oiseau entre les barycentres des zones d'origine et de destination.



- agglomérations
- espaces boisés
- villes nouvelles

Source : RGP 99, exploitation principale INSEE © IAURIF 2003

Document 19



Document 20

